Communiqué

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Pour obtenir une description des facteurs de risque et des hypothèses connexes, veuillez consulter la section Mise en garde concernant les déclarations prospectives *plus loin dans ce communiqué de presse. L'information contenue dans le présent communiqué de presse est non auditée.*

CONFIDENTIEL

BCE présente ses résultats du troisième trimestre de 2026

- Croissance de 2,2 % des produits d'exploitation des activités consolidés ayant généré une hausse de 0,9 % du BAIIA ajusté[1]
- Bénéfice net de 701 millions $, en baisse de 84,6 % sous l'effet de la diminution des profits sur placements découlant de la vente de la participation dans MLSE en 2025, et bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 630 millions $, en baisse de 86,0 %, soit 0,67 $ par action ordinaire; bénéfice net ajusté[1] de 695 millions $, générant un BPA ajusté[1] de 0,74 $, en baisse de 6,3 %
- Augmentation de 15,9 % des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, qui se sont élevés à 2 218 millions $; diminution des flux de trésorerie disponibles[1] à 854 millions $ en raison de la hausse des dépenses d'investissement visant à soutenir le développement des centres de données du Réseau d'IA tissé de Bell au Canada et du réseau de fibre jusqu'à l'abonné (FTTP) de Ziply Fiber aux États-Unis
- Augmentation de 9,2 % des produits des activités ordinaires de Bell Marchés Affaires[2] et croissance de 41 % des produits tirés des solutions propulsées par l'IA[2], en raison de la forte demande pour Ateko et Bell Cyber
- 67 199 activations nettes d'abonnés[3] des services Internet résidentiels du réseau de fibre jusqu'au domicile (FTTH)[4], y compris Ziply Fiber, qui a contribué à une croissance de 5,1 % des produits tirés des services Internet
- 24 110 activations nettes d'abonnés[3] des services postpayés utilisant des téléphones mobiles; diminution du taux de désabonnement des abonnés des services postpayés de 7 points de base à 1,06 %[3], à savoir le taux le plus bas pour un troisième trimestre en quatre ans
- Hausse de 9,7 % des produits tirés de Bell Média grâce à la forte performance en lien avec la Coupe du monde de la FIFA 2026[MC] et Crave; augmentation de 8,0 % du BAIIA ajusté
- Augmentation de 21 % du nombre d'abonnés à Crave, jusqu'à 5,15 millions d'abonnés, grâce à la forte croissance des services de diffusion en continu directement aux consommateurs

MONTRÉAL, le 5 novembre 2026 — BCE Inc. (TSX, NYSE : BCE) a présenté aujourd'hui ses résultats du troisième trimestre (T3) de l'exercice 2026.

« Un an après notre Journée des investisseurs 2025, les résultats de Bell pour le T3 témoignent de nos investissements responsables dans des secteurs de croissance clés ainsi que de la mise en œuvre rigoureuse de nos priorités à long terme », a déclaré Mirko Bibic, président et chef de la direction de BCE et de Bell Canada.

« La fibre et le sans-fil continuent de soutenir la croissance. Nous avons ajouté plus de 24 000 abonnés nets des services postpayés utilisant des téléphones mobiles, et le taux de désabonnement pour un troisième trimestre a atteint son plus bas niveau en quatre ans. De plus, nous avons ajouté plus de 67 000 nouveaux abonnés des services Internet résidentiels FTTH au Canada et aux États-Unis, ce qui a contribué à une croissance de 5,1 % des produits tirés des services Internet.

La performance de Bell Marchés Affaires demeure solide, avec des produits des activités ordinaires en hausse de 9,2 %, dont une croissance de 41 % des produits tirés des solutions propulsées par l'IA. Nous avons également continué de développer le Réseau d'IA tissé de Bell, notamment par la signature d'un protocole d'entente non contraignant avec le gouvernement de la Saskatchewan afin d'explorer la possibilité d'ajouter une capacité allant jusqu'à 900 mégawatts à notre installation située près de Regina, ce qui permettrait d'atteindre une capacité totale de 1,2 gigawatt.

Bell Média a enregistré une forte croissance du BAIIA ajusté et des produits des activités ordinaires pour un deuxième trimestre consécutif. Le nombre d'abonnés à Crave a augmenté de 21 % pour atteindre plus de 5,1 millions d'abonnés, soutenu notamment par une croissance de 41 % des abonnés aux services de diffusion en continu directement aux consommateurs.

Nous avons en outre annoncé une entente avec La Caisse visant la vente d'une participation de 49,9 % dans notre nouvelle société d'infrastructure de tours cellulaires, ce qui nous permet de faire ressortir la valeur de nos actifs d'infrastructure de tours tout en conservant le contrôle de l'entreprise.

Notre engagement à atteindre un ratio de levier financier net[1] de 3,5 x d'ici la fin de 2027 demeure inchangé, et nous restons concentrés sur la mise en œuvre rigoureuse de nos quatre priorités stratégiques. Alors que nous investissons dans l'avenir pour créer de la valeur pour les actionnaires et que nous approchons de la fin de 2026, nous sommes satisfaits des progrès accomplis jusqu'à présent. »

[1] Le BAIIA ajusté est un total des mesures sectorielles, le bénéfice net ajusté et les flux de trésorerie disponibles sont des mesures financières non conformes aux principes comptables généralement reconnus (PCGR), le BPA ajusté est un ratio non conforme aux PCGR, et le ratio de levier financier net est une mesure de gestion du capital. Se reporter à la section *Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières* du présent communiqué de presse pour un complément d'information sur ces mesures.
[2] Les produits d'exploitation de Bell Marchés Affaires (BMA) comprennent les produits d'exploitation tirés des produits et des services sur fil et sans fil générés par la vente de services de communications et de solutions propulsées par l'IA à de grandes et moyennes entreprises clientes de détail. Les produits tirés des communications comprennent les services de connectivité de base, dont les services de réseau sans fil, Internet, voix et données vendus directement à la clientèle d'affaires, ainsi que les services infonuagiques évolués, comme les centres de contact en tant que service (CCaaS) et les communications unifiées en tant que service (UCaaS). Les produits liés aux solutions propulsées par l'IA comprennent les produits tirés d'Ateko, de Bell Cyber et du Réseau d'IA tissé de Bell.
[3] Se reporter à la section *Indicateurs de performance clés* du présent communiqué de presse pour un complément d'information sur le taux de désabonnement et les unités d'abonnement (ou clients).
[4] Les abonnés et les activations nettes d'abonnés des services Internet résidentiels FTTH sont inclus dans les abonnés et les activations nettes d'abonnés des services Internet haute vitesse, respectivement.

PRINCIPAUX FAITS RÉCENTS TOUCHANT NOS ACTIVITÉS

Stimuler la transformation grâce à de nouvelles transactions d'affaires

- Après la clôture du T3, Bell a conclu une entente définitive avec La Caisse. Cette dernière fera l'acquisition d'une participation de 49,9 % dans une société d'infrastructure de tours cellulaires nouvellement créée pour un prix d'achat de 2,45 milliards $ CA, sous réserve des révisions usuelles. Cette transaction permet à BCE de dégager la valeur intégrée à ses actifs d'infrastructure passive, ce qui lui donne la souplesse financière pour renforcer son bilan et financer sa croissance future dans des secteurs clés.

Être axé sur le client

- Bell est devenue la première entreprise de télécommunications au Canada à détecter les appels usurpés et à protéger sa clientèle grâce à l'IA, rehaussant ainsi son service de détection d'appels suspects grâce à un modèle qui repère et signale les activités suspectes d'usurpation de numéro en temps réel. Cette nouveauté ajoute une couche de protection supplémentaire contre les fraudes téléphoniques de plus en plus sophistiquées.
- Bell a lancé son Réseau sur demande, la première plateforme de réseau en tant que service du Canada, offrant à ses clients d'affaires une interface numérique unique pour les aider à activer, à gérer et à adapter leur connectivité. S'appuyant sur le réseau de fibre de Bell et propulsée par l'infrastructure de Cisco, la plateforme offre une visibilité, une flexibilité et un contrôle accrus à mesure que les besoins d'affaires évoluent.

Offrir les meilleurs réseaux de fibre et sans fil

- Bell a offert une performance digne d'un championnat dans le cadre d'un été de soccer de calibre mondial au Canada et transmis 330 To de données sans fil dans les stades, les festivals officiels et les zones aménagées pour les adeptes par les municipalités de Toronto et de Vancouver. Grâce aux réseaux de fibre et de la technologie 5G+ avancée de Bell, l'opération a fourni une connectivité sécurisée, résiliente et fiable aux adeptes, aux équipes de diffusion, aux partenaires médias et aux organisateurs du tournoi.
- Bell a achevé avec succès la construction de sa première station souveraine au sol, destinée au service cellulaire par satellite au Canada, située au Québec. Bell a aussi commencé des essais avec la constellation de satellites d'AST SpaceMobile. Une fois commercialisée, cette technologie offrira à la population canadienne une meilleure connectivité mobile dans les régions éloignées et rurales jusqu'au 59° parallèle.
- Le réseau 5G+ de Bell a été classé comme le réseau 5G+ le plus rapide au Canada par Rohde & Schwarz[5], d'après des tests effectués de manière indépendante sur le terrain, dans 19 collectivités canadiennes. Cette reconnaissance est la plus récente d'une série de distinctions qui témoignent des investissements constants que fait Bell pour offrir une plus grande vitesse, une meilleure fiabilité et des capacités sans fil avancées à sa clientèle partout au Canada.

Être la référence en matière de solutions d'IA pour les entreprises

- Bell a annoncé la signature d'un protocole d'entente non contraignant visant à étendre le Réseau d'IA tissé de Bell en Saskatchewan par le développement progressif d'une capacité additionnelle allant jusqu'à 900 MW. Ce projet ouvre la voie à la création d'un pôle canadien d'infrastructure d'IA d'une puissance de 1,2 GW. Il devrait soutenir la souveraineté des données du Canada, les investissements régionaux et la croissance économique nationale à long terme.
- Bell Cyber et Cohere ont déployé un modèle d'IA souverain et spécialisé dans les activités de cybersécurité canadiennes, combinant la technologie d'IA d'entreprise sécurisée de Cohere avec les données et l'expertise opérationnelle de Bell Cyber. Le modèle est en production sur l'infrastructure du Réseau d'IA tissé de Bell. Il est conçu pour accélérer les enquêtes sur les menaces tout en conservant le traitement et les renseignements sensibles liés à la sécurité au Canada.
- Bell et Cisco ont signé un protocole d'entente afin de collaborer sur l'infrastructure d'IA souveraine pour le Canada, regroupant ainsi les centres de données, les réseaux et les activités de Bell au Canada avec les technologies d'IA, de sécurité et d'infrastructure de

Cisco. Cette collaboration offrira des options flexibles pour aider les organisations canadiennes à déployer, à exploiter et à adapter l'infrastructure d'IA au Canada.

Devenir un leader du contenu et des médias numériques

- Bell Média a battu des records de cotes d'écoute avec la plus grande Coupe du monde de la FIFA^MC de l'histoire du Canada, rejoignant plus de 30 millions de Canadiens et Canadiennes sur RDS, TSN, CTV, Noovo et Crave tout au long du tournoi de la Coupe du monde de la FIFA 2026^MC. La finale a été le match de Coupe du monde le plus regardé de l'histoire au Canada, avec un auditoire moyen de 6,4 millions de téléspectateurs.
- Bell Média a accru ses investissements dans les séries dramatiques originales de grande qualité en concluant avec Bristol Circle Entertainment de Jeff Frost une entente de développement lui accordant un droit de premier regard. Cette entente est axée sur la création de contenus scénarisés originaux destinés à CTV et à Crave. Elle allie la portée et l'expertise de Bell Média en matière de commande de contenus à l'expérience de Bristol Circle Entertainment dans le domaine des productions télévisuelles haut de gamme afin de créer du contenu canadien destiné aux auditoires d'ici et d'ailleurs.
- Crave et Noovo ont présenté le débat des chefs en vue des élections provinciales de 2026 au Québec, réunissant les chefs des cinq principaux partis politiques de la province. Il s'agissait du premier débat des chefs diffusé sur Crave et du premier produit par Noovo Info. L'événement a rejoint plus de 1,3 million de téléspectateurs sur Noovo et continue d'attirer des auditoires sur Crave, où il demeure accessible sur demande.
- Crave a élargi la portée des productions québécoises partout au Canada en ajoutant à son offre une sélection de séries de fiction, de documentaires et d'émissions jeunesse de Télé-Québec. Des sous-titres en anglais sont offerts pour plusieurs titres, ce qui permet aux productions québécoises de rejoindre un public francophone et anglophone plus vaste, et favorise la découvrabilité des créateurs régionaux à l'échelle nationale.

[5] D'après le score de la performance du réseau 5G/5G+, calculé par les analystes réseau indépendants Rohde & Schwarz SwissQual AG, établis en Suisse, en comparant des données recueillies au Canada sur la performance des autres réseaux de données sans fil nationaux, de mars à juin 2026. Les résultats des réseaux 5G+ sont calculés en fonction de la connectivité pendant l'utilisation du spectre de 3 500 MHz/3 800 MHz. Le rapport peut être téléchargé à l'adresse bell.ca/5Gplus.

RÉSULTATS DE BCE

Faits saillants financiers

(en millions de dollars, sauf les montants par action) (non audité)	T3 2026	T3 2025	% de variation
BCE			
Produits d'exploitation	6 182	6 049	2,2 %
Bénéfice net	701	4 555	(84,6) %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	630	4 502	(86,0) %
Bénéfice net ajusté	695	733	(5,2) %
BAIIA ajusté	2 786	2 762	0,9 %
Bénéfice net par action ordinaire (BPA)	0,67	4,84	(86,2) %
BPA ajusté	0,74	0,79	(6,3) %
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	2 218	1 914	15,9 %
Dépenses d'investissement	(1 330)	(891)	(49,3) %
Flux de trésorerie disponibles	854	1 003	(14,9) %

Les **produits d'exploitation de BCE** se sont élevés à 6 182 millions $ au T3 2026, en hausse de 2,2 % par rapport au T3 2025. Ce résultat découle de la hausse de 1,6 % des produits tirés des services et établis à 5 412 millions $, et de la hausse de 6,9 % des produits d'exploitation tirés des produits et chiffrés à 770 millions $.

- L'augmentation des produits tirés des services reflète l'apport de Bell Services de communications et de technologies (Bell SCT) États-Unis, qui comprend les résultats de Ziply Fiber pour un trimestre complet par rapport à seulement deux mois au T3 2025, et la croissance dans le secteur Bell Média, facteurs ayant été en partie contrebalancés par la baisse d'un exercice à l'autre dans notre secteur Bell SCT Canada.

Le **bénéfice net** a diminué de 84,6 % au T3 pour s'établir à 701 millions $ et le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires a totalisé 630 millions $, soit 0,67 $ par action, en baisse de 86,0 % et de 86,2 %, respectivement.

- La baisse d'un exercice à l'autre s'explique principalement par la diminution des profits sur placements découlant de la vente de notre participation minoritaire dans Maple Leaf Sports and Entertainment Ltd. (MLSE) en 2025, ce qui a en partie été compensé par la baisse de la perte de valeur d'actifs, la baisse de l'impôt sur le résultat et la baisse des autres charges.

Le **bénéfice net ajusté** a diminué de 5,2 % au T3 pour se chiffrer à 695 millions $, ce qui a entraîné une baisse de 6,3 % du BPA ajusté, qui s'est établi à 0,74 $.

Le **BAIIA ajusté** a augmenté de 0,9 % au T3 pour s'établir à 2 786 millions $, ce qui rend compte de l'apport de Bell SCT États-Unis et de la hausse de 8,0 % dans notre secteur Bell Média. Cela a été contrebalancé partiellement par une baisse de 0,8 % dans notre secteur Bell SCT Canada.

- L'augmentation des produits d'exploitation a été atténuée par :
 - la hausse de 3,3 % des coûts d'exploitation, qui reflète un trimestre complet de charges d'exploitation de Ziply Fiber, comparativement à deux mois au T3 2025;
 - la hausse des coûts liés au contenu de Bell Média;
 - la légère augmentation des coûts d'exploitation de Bell SCT Canada.

- La marge du BAIIA ajusté[6] s'est établie à 45,1 %, en baisse de 0,6 point de pourcentage par rapport à 45,7 % au T3 2025, reflétant la hausse des charges d'exploitation et une proportion plus élevée des ventes de produits générant de plus faibles marges.

Les **dépenses d'investissement de BCE** se sont établies à 1 330 millions $ au T3, en hausse de 49,3 % par rapport à 891 millions $ à l'exercice précédent, ce qui correspond à une intensité du capital[7] de 21,5 %, comparativement à 14,7 % au T3 2025.

- L'augmentation d'un exercice à l'autre est attribuable à la hausse des dépenses d'investissement liées à la construction des centres de données du Réseau d'IA tissé de Bell au Canada, ainsi qu'aux dépenses d'investissement de 225 millions $ aux États-Unis consacrées à l'expansion continue du réseau FTTP de Ziply Fiber, comparativement à 128 millions $ au T3 2025, qui comprenait les résultats de Ziply Fiber pour seulement deux mois. Cette augmentation a été contrebalancée en partie par la diminution des dépenses liée à l'expansion de la zone de couverture du réseau FTTP au Canada.

Les **flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation de BCE** ont totalisé 2 218 millions $ au T3, soit une hausse de 15,9 % par rapport à 1 914 millions $ au T3 2025.

- L'augmentation d'un exercice à l'autre s'explique par l'augmentation du fonds de roulement, la diminution de l'impôt sur le résultat payé, la diminution des intérêts payés et la baisse des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres payés.

Les **flux de trésorerie disponibles** se sont élevés à 854 millions $, en baisse de 14,9 % par rapport à 1 003 millions $ au T3 2025, principalement en raison de la hausse des dépenses d'investissement. Cette dernière a été partiellement compensée par la hausse des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, qui n'incluent pas la trésorerie liée à l'impôt sur le résultat payé sur les cessions importantes et des coûts liés aux acquisitions et autres payés.

[6] La marge du BAIIA ajusté se définit comme le BAIIA ajusté divisé par les produits d'exploitation. Se reporter à la section *Indicateurs de performance clés* du présent communiqué de presse pour un complément d'information sur la marge du BAIIA ajusté.

[7] L'intensité du capital correspond aux dépenses d'investissement divisées par les produits d'exploitation. Se reporter à la section *Indicateurs de performance clés* du présent communiqué de presse pour un complément d'information sur l'intensité du capital.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION PAR SECTEUR

Bell SCT

Le 1er août 2025, BCE a réalisé l'acquisition de Ziply Fiber et créé le secteur Bell SCT États-Unis. Les résultats des activités sans fil et sur fil canadiennes de BCE sont classés dans le secteur Bell SCT Canada.

Les **produits d'exploitation de Bell SCT** se sont établis à 5 476 millions $ au T3 2026, soit une augmentation de 1,3 % par rapport au T3 2025, en raison de la hausse des produits tirés des services et des produits d'exploitation tirés des produits. L'augmentation des produits tirés des services reflète l'apport de Bell SCT États-Unis, qui a été inclus pour seulement deux mois au T3 2025. Ce facteur ayant été en partie contrebalancé par la baisse d'un exercice à l'autre dans notre secteur Bell SCT Canada.

Le **BAIIA ajusté de Bell SCT**[8] a augmenté de 0,2 % au T3 pour s'établir à 2 530 millions $, ce qui rend compte de l'apport de Bell SCT États-Unis, qui a été contrebalancé partiellement par une baisse d'un exercice à l'autre dans notre secteur Bell SCT Canada. La marge du BAIIA ajusté de Bell SCT a diminué de 0,5 point de pourcentage, passant de 46,7 % au T3 2025 à 46,2 %. Ce recul de la marge s'explique par une proportion plus élevée des ventes de produits générant de plus faibles marges et une hausse de 2,2 % des coûts d'exploitation, qui reflète un trimestre complet de charges d'exploitation de Ziply Fiber, comparativement à deux mois au T3 2025.

Bell SCT a ajouté 67 199 abonnés nets des services Internet résidentiels FTTH[3,4] au T3 2026, soit une baisse de 10,8 % par rapport à 75 334 au T3 2025, principalement en raison d'une diminution des activations nettes dans le secteur Bell SCT Canada.

Le **total des activations nettes d'abonnés**[3] **des services Internet haute vitesse** s'est établi à 27 186 au T3 2026, soit une baisse de 6,5 % par rapport à 29 083 au T3 2025, ce qui reflète des baisses dans les secteurs Bell SCT Canada et Bell SCT États-Unis.

Les **abonnés des services Internet haute vitesse de Bell SCT**[3,4,9,10,11,12] totalisaient 4 942 447 à la fin du T3 2026, une baisse de 2,1 % par rapport au T3 2025. Cette diminution est attribuable à une baisse dans le secteur Bell SCT Canada, qui a été partiellement compensée par une hausse dans le secteur Bell SCT États-Unis. Ce total comprend 3 697 621 abonnés des services Internet résidentiels FTTH, en hausse de 2,8 % par rapport au T3 2025.

- Une acquisition de petite envergure réalisée par Ziply Fiber au cours du trimestre a permis d'ajouter 3 839 abonnés des services Internet haute vitesse, dont 3 814 abonnés des services Internet résidentiels FTTH.

Les **pertes nettes d'abonnés**[3] **des services vidéo de Bell SCT** ont totalisé 5 514 au T3 2026, comparativement à 1 666 abonnés au T3 2025. Il y a eu une augmentation des pertes nettes tant dans le secteur Bell SCT Canada que dans le secteur Bell SCT États-Unis.

À la fin du T3 2026, **Bell SCT comptait 2 158 569 abonnés des services vidéo**[3,12,13], soit une augmentation de 2,6 % par rapport au T3 2025, ce qui reflète une croissance d'un exercice à l'autre dans le secteur Bell SCT Canada, qui a été atténuée en partie par une baisse d'un exercice à l'autre dans le secteur Bell SCT États-Unis.

Les **pertes nettes d'abonnés des SAR filaires résidentiels de détail de Bell SCT**[3] ont augmenté de 5,8 %, pour s'établir à 48 659 au T3 2026, ce qui s'explique par la hausse des pertes nettes dans le secteur Bell SCT Canada, facteur partiellement compensé par le recul des pertes nettes dans le secteur Bell SCT États-Unis.

La **clientèle d'abonnés des SAR filaires résidentiels de détail de Bell SCT**[3,11,12] totalisait 1 586 229 abonnés à la fin du T3 2026, une baisse de 10,2 % par rapport au T3 2025. Cette baisse reflète une diminution autant du côté de Bell SCT Canada que de Bell SCT États-Unis.

[8] Le BAIIA ajusté de Bell SCT est un total des mesures sectorielles. Se reporter à la section *Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières* du présent communiqué de presse pour un complément d'information sur cette mesure.
[9] Au T3 2026, notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse et des services Internet résidentiels FTTH a augmenté de 3 839 abonnés et de 3 814 abonnés, respectivement, à la suite d'une acquisition de petite envergure réalisée par Ziply Fiber au cours du trimestre.
[10] Au début du T1 2026, Bell SCT Canada a retiré 181 086 abonnés aux services Internet de Virgin Plus (y compris 124 956 abonnés aux services FTTH) de chacune des clientèles en question, car nous avons cessé de vendre de nouveaux forfaits pour ces services en Ontario le 14 janvier 2026.
[11] Au T4 2025, après un examen complet des comptes d'abonnés de Ziply Fiber à la suite de notre acquisition le 1er août 2025, nous avons réduit la clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse et des SAR filaires résidentiels de détail de 13 029 abonnés (y compris 10 955 abonnés aux services FTTH) et de 1 106 abonnés, respectivement, à des fins d'alignement sur la méthode de désactivation des abonnés de Bell.
[12] Au T3 2025, à la suite de l'acquisition de Ziply Fiber le 1er août 2025, la clientèle d'abonnés de Bell SCT États-Unis pour les services Internet haute vitesse (y compris les services de gros), les services vidéo et les SAR filaires résidentiels de détail a augmenté de 442 861 abonnés (y compris 358 615 abonnés aux services FTTH), de 6 089 abonnés et de 84 440 abonnés, respectivement.
[13] Au début du T1 2026, Bell SCT Canada a retiré 21 886 abonnés des services de télé IP de Virgin Plus de la clientèle en question, car nous avons cessé de vendre de nouveaux forfaits pour ces services en Ontario le 14 janvier 2026.

Bell SCT Canada

Les **produits d'exploitation de Bell SCT Canada** se sont établis à 5 238 millions $ au T3 2026, soit une diminution de 0,2 % par rapport au T3 2025, en raison de la baisse des produits tirés des services, partiellement contrebalancée par l'augmentation des produits d'exploitation tirés des produits.

Les **produits tirés des services de Bell SCT Canada** ont diminué de 1,3 % au T3 pour s'établir à 4 468 millions $, reflétant :

- les baisses continues liées aux services de voix traditionnels, de données et de télé;
- les rabais plus généreux consentis pour l'acquisition d'abonnés résidentiels, la fidélisation de la clientèle et les forfaits de services résidentiels par rapport au T3 2025;
- la baisse du revenu moyen par utilisateur (RMU) combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles[14];
- la vente de nos actifs liés à la sécurité résidentielle et aux systèmes d'alarme et de surveillance au T4 2025.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- la croissance continue de la clientèle d'abonnés des services postpayés de téléphone mobile, des services d'appareils connectés et des services Internet FTTP;
- l'augmentation des ventes de solutions propulsées par l'IA grâce à la croissance d'Ateko et de Bell Cyber, ainsi que la hausse des produits tirés des services liés aux solutions d'affaires traditionnelles.

Les **produits d'exploitation tirés des produits de Bell SCT Canada** ont augmenté de 6,9 % au T3 pour s'établir à 770 millions $, sous l'effet de la hausse des ventes d'équipement à de grandes entreprises clientes, et du moment auquel certains contrats d'équipement sur fil ont été conclus.

Le **BAIIA ajusté de Bell SCT Canada** a diminué de 0,8 % au T3, pour s'établir à 2 435 millions $, en raison de l'effet de la baisse des produits tirés des services d'un exercice à l'autre et de l'accroissement de 0,3 % des coûts d'exploitation. Conjugués à la proportion plus élevée des ventes de produits générant de plus faibles marges, ces facteurs ont contribué à une baisse de 0,3 point de pourcentage de la marge. Celle-ci s'est établie à 46,5 %, par rapport à 46,8 % au T3 2025. L'augmentation des coûts d'exploitation ce trimestre est attribuable à ce qui suit :

- la hausse des coûts liée à la croissance des solutions d'affaires propulsées par l'IA et des solutions d'affaires traditionnelles;
- l'accroissement du coût des marchandises vendues attribuable à la hausse des ventes de produits sur fil.

Ces facteurs ont été partiellement compensés par des initiatives de réduction des coûts et des gains d'efficacité opérationnelle.

Le **nombre d'activations nettes d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles**[3,15] a totalisé 24 110 au T3 2026, en hausse de 12 599 par rapport au T3 2025. Cette augmentation reflète la migration accrue depuis les services prépayés, l'intégration des clients dans le cadre d'un contrat à long terme de services mobiles dans le secteur public, et la diminution du taux de désabonnement des abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles, qui s'est amélioré de 7 points de base pour s'établir à 1,06 %, ce qui reflète le niveau d'activité réduit sur le marché et l'accent continu que nous mettons sur le service à la clientèle et la fidélisation de la clientèle.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la diminution de 6,1 % des activations brutes d'abonnés, attribuable à un marché moins actif en raison de l'intensité moindre des offres promotionnelles et de la croissance limitée de la population au Canada.

Le **nombre d'activations nettes d'abonnés des services prépayés utilisant des téléphones mobiles**[3,15] a totalisé 29 579 au T3 2026, comparativement à 56 507 au T3 2025. La baisse d'un exercice à l'autre reflète la migration accrue vers les services postpayés et la diminution de 7,7 % des activations brutes. Cette diminution découle de la croissance limitée de la population au Canada et d'une réduction du nombre d'étudiants internationaux. Le taux de désabonnement des abonnés des services prépayés utilisant des téléphones mobiles a augmenté, passant de 5,10 % au T3 2025 à 5,32 %.

La **clientèle d'abonnés de Bell utilisant des téléphones mobiles**[3,15,16] totalisait 10 433 954 abonnés à la fin du T3 2026 et a été essentiellement stable d'un exercice à l'autre. Ce total comprenait 9 633 130 abonnés des services postpayés, en hausse de 1,1 %, et 800 824 abonnés des services prépayés, en baisse de 8,3 % par rapport au T3 2025.

Le **RMU combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles**[14] s'est établi à 57,07 $ au T3 2026, en baisse de 1,7 % par rapport à 58,04 $ au T3 2025, reflétant :

- la diminution des produits tirés des frais de connexion liée à la mise en œuvre d'une décision rendue récemment par le CRTC qui interdit certains frais facturés aux clients;
- la baisse des produits tirés des frais de dépassement de données liée aux abonnés optant pour des forfaits offrant des données illimitées et une capacité accrue en matière de données;

- la diminution des produits tirés des services d'itinérance sortante découlant de l'adoption croissante de forfaits comprenant l'itinérance aux États-Unis et à l'international et de la diminution des voyages internationaux;
- l'incidence sur le RMU combiné de l'intégration des clients dans le cadre d'un contrat à long terme de services mobiles dans le secteur public.

Les **activations nettes d'abonnés utilisant des appareils mobiles connectés[3]** ont diminué de 49,9 % au T3 2026 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse des désactivations de services d'Internet des objets (IdO) pour entreprises.

La clientèle d'abonnés utilisant des appareils mobiles connectés[3,15,16] totalisait 3 435 436 abonnés à la fin du T3 2026, en hausse de 5,6 % par rapport à l'exercice précédent.

Les **activations nettes d'abonnés[3] des services Internet résidentiels FTTH de Bell SCT Canada** ont totalisé 58 643 au T3 2026, par rapport à 66 766 au T3 2025. Malgré la forte demande soutenue pour les services de fibre de Bell et les offres groupées comprenant des services mobiles, la diminution observée d'un exercice à l'autre est le reflet :
- de la diminution de l'expansion de la zone de couverture du réseau de fibre par rapport à l'exercice précédent;
- du ralentissement de la croissance du marché en raison de la croissance limitée de la population.

Les **activations nettes d'abonnés[3] des services Internet haute vitesse de Bell SCT Canada** ont totalisé 23 436 au T3 2026, par rapport à 24 431 au T3 2025.

Les **pertes nettes d'abonnés[3] des services vidéo de Bell SCT Canada** ont totalisé 5 328 au T3 2026, comparativement à 1 609 abonnés au T3 2025. L'augmentation des pertes nettes d'un exercice à l'autre reflète l'augmentation des pertes nettes des services de télé IP, qui a été en partie compensée par l'intérêt solide pour nos forfaits de diffusion en continu.

Les **pertes nettes d'abonnés[3] des SAR filaires résidentiels de détail de Bell SCT Canada** se sont élevées à 45 604 au T3 2026 par rapport à 42 866 au T3 2025, ce qui s'explique par la substitution continue en faveur des technologies sans fil et Internet.

[14] Le RMU combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles se définit comme les produits externes tirés des services sans fil du secteur Bell SCT Canada divisés par le nombre moyen d'abonnés utilisant des téléphones mobiles pour la période visée, et est exprimé en unité monétaire par mois. Se reporter à la section *Indicateurs de performance clés* du présent communiqué de presse pour un complément d'information sur cette mesure.
[15] Avec prise d'effet le 1er janvier 2026, Bell SCT Canada a retiré 134 000 abonnés utilisant des téléphones mobiles (31 000 abonnés des services postpayés et 103 000 abonnés des services prépayés) et 92 884 abonnés utilisant des appareils mobiles connectés de chacune des clientèles en question, car nous avons décidé de mettre hors service notre réseau de troisième génération et d'accès haute vitesse au réseau à commutation de paquets (3G/HSPA) le 31 décembre 2025 au Manitoba et le 31 mars 2027 à l'échelle nationale.
[16] Au T3 2025, Bell SCT Canada a réduit sa clientèle d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles et des appareils mobiles connectés de 51 541 et de 7 867, respectivement, à la suite de l'examen d'un compte client du secteur public visant à éliminer les abonnés non utilisateurs.

Bell SCT États-Unis

Les **produits d'exploitation de Bell SCT États-Unis** se sont élevés à 238 millions $ au T3 2026, par rapport à 160 millions $ au T3 2025. La hausse est principalement attribuable à l'inclusion des résultats de Ziply Fiber pour un trimestre complet, comparativement à seulement deux mois à la suite de son acquisition le 1er août 2025. La croissance des produits tirés des services Internet, alimentée par l'expansion continue de la zone de couverture du réseau FTTP

de Ziply Fiber, a été atténuée par le recul continu des services de voix et de données traditionnels.

Le **BAIIA ajusté de Bell SCT États-Unis** s'est élevé à 95 millions $ au T3 2026, comparativement à 71 millions $ au T3 2025. Les coûts d'exploitation se sont établis à 143 millions $, par rapport à 89 millions $. Les chiffres correspondants du T3 2025 ne comprennent les résultats de Ziply Fiber que pour deux mois. La marge du BAIIA ajusté s'est établie à 39,9 %, soit une baisse de 4,5 points de pourcentage par rapport à 44,4 %, ce qui reflète des changements apportés à la structure de coûts liés à l'acquisition, l'augmentation des paiements versés au partenariat avec Network FiberCo ainsi que l'effet de la baisse des produits tirés des services de voix et de données traditionnels.

Les **activations nettes d'abonnés[3] des services Internet résidentiels FTTH de Bell SCT États-Unis** ont totalisé 8 556 au T3 2026 par rapport à 8 568 au T3 2025, qui comprenait les résultats de Ziply Fiber pour deux mois seulement.

Les **pertes nettes d'abonnés[3] des SAR filaires résidentiels de détail de Bell SCT États-Unis** se sont élevées à 3 055 au T3 2026 par rapport à 3 124 au T3 2025, qui comprenait les résultats de Ziply Fiber pour deux mois seulement. Les pertes s'expliquent par la substitution continue en faveur des technologies sans fil et Internet.

Bell Média

Les **produits d'exploitation de Bell Média** ont augmenté de 9,7 % d'un exercice à l'autre, s'établissant à 803 millions $, en raison de la hausse des produits tirés de la publicité, du nombre d'abonnés et des ventes de programmes.

Les **produits tirés de la publicité** ont augmenté de 9,0 % au T3 2026, en raison de l'excellente performance de la publicité sportive générée par la Coupe du monde de la FIFA 2026[MC] de même que de la croissance des produits tirés de la publicité liés aux services de vidéo numérique[17], facteurs partiellement contrebalancés par le ralentissement continu de la demande de services de publicité traditionnelle.

Les **produits tirés des frais d'abonnement** ont augmenté de 9,5 % au T3 2026, grâce à la croissance continue des frais d'abonnement aux services de diffusion en continu directement aux consommateurs de Crave et de la programmation sportive, qui découle de la Coupe du monde de la FIFA 2026[MC].

Les **produits totaux liés au contenu numérique[18]** ont augmenté de 19,9 % d'un exercice à l'autre au T3 2026, grâce à la croissance continue du nombre d'abonnés aux services de diffusion en continu directement aux consommateurs de Crave et de la programmation sportive, et à la hausse des produits tirés de la publicité liés aux services de vidéo numérique, en raison de l'adoption accrue de la formule d'abonnement à Crave soutenue par la publicité, ce qui souligne la réorientation continue de Bell Média vers les plateformes publicitaires numériques.

Le **nombre total d'abonnements à Crave** a augmenté de 21 % d'un exercice à l'autre pour atteindre 5,15 millions à la fin du T3 2026, grâce à l'augmentation de 41 % du nombre d'abonnés au service de diffusion en continu directement aux consommateurs de Crave.

Le **BAIIA ajusté de Bell Média** a augmenté de 8,0 % au T3 2026 pour s'établir à 256 millions $ sous l'effet de la hausse des produits d'exploitation. Cependant, la marge a diminué de 0,5 point de pourcentage, passant de 32,4 % au T3 2025 à 31,9 %, sous l'effet d'une augmentation de 10,5 % des coûts d'exploitation associés à la Coupe du monde de la FIFA 2026[MC], et des augmentations contractuelles des droits relatifs au contenu de choix, y compris les coûts engagés pour soutenir la croissance de Crave. Ces facteurs ont été partiellement compensés par des initiatives de réduction des coûts.

[17] Les produits tirés de la publicité liés aux services de vidéo numérique correspondent aux produits tirés de la publicité sur les plateformes numériques, dont les sites Web, les applications mobiles et les applications sur les téléviseurs connectés.
[18] Les produits liés au contenu numérique comprennent les produits tirés de la publicité sur les plateformes numériques, dont les sites Web, les applications mobiles, la formule d'abonnement à Crave soutenue par la publicité, les applications sur les téléviseurs connectés et les actifs et plateformes numériques d'affichage extérieur, ainsi que de la publicité sur les plateformes d'achat numériques de Bell, de même que les produits tirés des frais d'abonnement des services directement aux consommateurs et des services de vidéo sur demande.

DIVIDENDE SUR ACTIONS ORDINAIRES

Le conseil d'administration de BCE a déclaré un dividende trimestriel de 0,4375 $ par action ordinaire, à payer le 15 janvier 2027 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 15 décembre 2026.

PERSPECTIVES POUR 2026

BCE a confirmé les objectifs de son orientation financière pour 2026, qui ont été présentés le 5 février 2026 et mis à jour le 16 mars 2026 afin d'intégrer l'incidence financière prévue du centre de données de 300 MW du Réseau d'IA tissé de Bell en Saskatchewan. Le tableau suivant présente ces objectifs.

	Résultats pour 2025	**Orientation pour 2026 (5 février 2026)**	**Orientation pour 2026 (16 mars 2026)**
Croissance des produits	0,2 %	De 1 % à 5 %	De 1 % à 5 %
Croissance du BAIIA ajusté	0,7 %	De 0 % à 4 %	De 0 % à 4 %
Intensité du capital	15,1 %	Moins de 15 %	~20 %
Croissance du BPA ajusté	(7,9) %	De (11) % à (5) %	De (11) % à (5) %
Croissance des flux de trésorerie disponibles	10,0 %	De 4 % à 10 % De 3 300 $ à 3 500 $	De (34) % à (28) % De 2 100 $ à 2 300 $
Dividende annualisé par action ordinaire	1,75 $	1,75 $	1,75 $

Pour 2026, nous prévoyons :

- une amélioration des prix des services sans fil, une croissance des solutions d'entreprise propulsées par l'IA, une contribution financière progressive de Ziply Fiber, une croissance des produits tirés des médias et des économies de coûts pour soutenir la hausse des produits des activités ordinaires et du BAIIA ajusté;
- une hausse des dépenses d'investissement en raison de la construction du centre de données d'IA en Saskatchewan, entraînant une augmentation du ratio d'intensité du capital;
- une baisse du BPA ajusté en raison d'une augmentation de la dotation aux amortissements et des charges d'intérêts, ainsi que d'une diminution des ajustements fiscaux;
- une diminution des flux de trésorerie disponibles en raison de l'augmentation des dépenses d'investissement liée à la construction du centre de données d'IA en Saskatchewan.

Veuillez consulter la section *Mise en garde concernant les déclarations prospectives* plus loin dans ce communiqué de presse pour obtenir une description des principales hypothèses sur lesquelles repose l'orientation financière pour 2026 de BCE, ainsi que des principaux facteurs de risque connexes.

TÉLÉCONFÉRENCE À L'INTENTION DES ANALYSTES FINANCIERS

BCE tiendra une téléconférence à l'intention de la communauté financière afin de traiter de ses résultats du T3 2026, le jeudi 5 novembre, à 10 h (heure de l'Est). Les journalistes peuvent assister à la téléconférence uniquement pour l'écouter. Pour y assister, composez le numéro sans frais 1 800 990-2777 ou le 416 855-9085. Vous devrez entrer le code d'identification suivant : 31896#. L'enregistrement pourra être écouté jusqu'à minuit le 5 décembre 2026 au 1 888 660-6264 ou au 289 819-1325 (composez le code d'identification 31896#). La téléconférence fera également l'objet d'une webdiffusion en direct sur le site Web de BCE, à la Téléconférence sur les résultats de BCE pour le T3 2026.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES

BCE utilise diverses mesures financières pour évaluer son rendement. Certaines de ces mesures sont calculées conformément aux Normes IFRS de comptabilité ou aux PCGR, tandis que d'autres n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR. Nous croyons que nos mesures financières conformes aux PCGR, lues conjointement avec les mesures financières ajustées non conformes aux PCGR et les autres mesures financières, permettent aux lecteurs et aux lectrices de mieux comprendre comment la direction évalue le rendement de BCE.

Le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières* (le Règlement 52-112) prescrit les obligations d'information qui s'appliquent aux mesures financières suivantes :

- Mesures financières non conformes aux PCGR;
- Ratios non conformes aux PCGR;
- Total des mesures sectorielles;
- Mesures de gestion du capital;
- Mesures financières supplémentaires.

La présente section fournit une description et un classement des mesures financières définies dans le Règlement 52-112 que nous utilisons dans le présent communiqué de presse pour expliquer nos résultats financiers, et, dans le cas des mesures financières supplémentaires, une explication de ces mesures est fournie lorsqu'il en est fait mention pour la première fois dans le présent communiqué de presse si le libellé des mesures financières supplémentaires n'est pas suffisamment descriptif.

Mesures financières non conformes aux PCGR

Une mesure financière non conforme aux PCGR est une mesure financière utilisée pour décrire notre performance financière, notre situation financière ou nos flux de trésorerie passés ou futurs prévus et, en ce qui concerne sa composition, elle exclut un montant compris dans la mesure financière la plus directement comparable présentée dans les états financiers consolidés de base de BCE ou encore inclut un montant non compris dans cette mesure. Nous sommes d'avis que les mesures financières non conformes aux PCGR reflètent nos résultats d'exploitation courants et permettent aux lecteurs et aux lectrices de comprendre le point de vue de la direction et l'analyse de notre rendement.

Les mesures financières non conformes aux PCGR que nous utilisons dans le présent communiqué de presse pour expliquer nos résultats et les rapprochements avec les mesures financières conformes aux Normes IFRS de comptabilité les plus directement comparables sont présentés ci-après.

Bénéfice net ajusté — Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR qui n'a pas de définition normalisée en vertu des Normes IFRS de comptabilité. Par conséquent, il est peu probable que cette mesure soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le bénéfice net ajusté comme le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires avant les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, les pertes nettes (profits nets) lié(e)s à l'évaluation à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, les pertes nettes (profits nets) sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises, les pertes nettes (profits nets) sur placements, les coûts (profits) nets liés au remboursement anticipé de titres d'emprunt, la perte de valeur d'actifs et les activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des participations ne donnant pas le contrôle (PNDPC).

Nous utilisons le bénéfice net ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure, entre autres, pour évaluer la performance de nos activités avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes

nettes (profits nets) lié(e)s à l'évaluation à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des pertes nettes (profits nets) sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises, des pertes nettes (profits nets) sur placements, des coûts (profits) nets liés au remboursement anticipé de titres d'emprunt, de la perte de valeur d'actifs et des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des PNDPC. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires est la mesure financière conforme aux Normes IFRS de comptabilité la plus directement comparable.

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et du bénéfice net ajusté sur une base consolidée.

(en millions de dollars)

	T3 2026	T3 2025
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	630	4 502
Éléments de rapprochement :		
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	46	82
Pertes nettes (profits nets) lié(e)s à l'évaluation à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres	35	(31)
Profits nets sur placements	(2)	(5 175)
Coûts nets liés au remboursement anticipé de titres d'emprunt	-	154
Perte de valeur d'actifs	2	970
Impôt lié aux éléments de rapprochement ci-dessus	(16)	239
PNDPC au titre des éléments de rapprochement susmentionnés	-	(8)
Bénéfice net ajusté	**695**	**733**

Flux de trésorerie disponibles et flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives — Les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives sont des mesures financières non conformes aux PCGR qui n'ont pas de définition normalisée en vertu des Normes IFRS de comptabilité. Par conséquent, il est peu probable que ces mesures soient comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Au T1 2026, nous avons mis à jour notre définition des flux de trésorerie disponibles et des flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives afin d'exclure l'impôt sur le résultat payé sur les cessions importantes inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation. Ce changement n'a pas d'incidence sur les montants des flux de trésorerie disponibles et des flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives présentés précédemment. Nous excluons cet élément parce qu'il pourrait avoir une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure cet élément ne veut pas dire qu'il est non récurrent.

Nous définissons les flux de trésorerie disponibles comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite des entrées de trésorerie provenant des activités abandonnées, de l'impôt sur le résultat payé sur les cessions importantes, des coûts liés aux acquisitions et autres payés, qui comprennent les coûts importants liés aux litiges, et du financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite, moins les dépenses d'investissement, les dividendes sur actions privilégiées et les dividendes payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC. Nous excluons les entrées de trésorerie provenant des activités abandonnées, l'impôt sur le résultat payé sur les cessions importantes, les coûts liés aux acquisitions et autres payés et le financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Nous définissons les flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite des entrées de trésorerie provenant des activités abandonnées, de l'impôt sur le résultat payé sur les cessions importantes, des coûts liés aux acquisitions et autres payés, qui comprennent les coûts importants liés aux litiges, et du financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite, moins les paiements de capital au titre des obligations locatives, les dépenses d'investissement, les dividendes sur actions privilégiées et les dividendes payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC. Nous excluons les entrées de trésorerie provenant des activités abandonnées, l'impôt sur le résultat payé sur les cessions importantes, les coûts liés aux acquisitions et autres payés et le financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Nous considérons les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives comme des indicateurs importants de la solidité financière et de la performance de nos activités. Les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives indiquent le montant de trésorerie disponible pour verser des dividendes sur les actions ordinaires, rembourser la dette et réinvestir dans notre société. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives pour évaluer une entreprise et ses actifs sous-jacents et pour évaluer la solidité financière et le rendement de nos activités. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont la mesure financière conforme aux Normes IFRS de comptabilité la plus directement comparable.

Le tableau suivant présente un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et des flux de trésorerie disponibles et flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives, sur une base consolidée.

(en millions de dollars)

	T3 2026	T3 2025
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	2 218	1 914
Dépenses d'investissement	(1 330)	(891)
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées	(27)	(28)
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC	(12)	(25)
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	5	33
Flux de trésorerie disponibles	**854**	**1 003**
Paiements de capital au titre des obligations locatives	(298)	(297)
Flux de trésorerie disponibles après les paiements au titre des obligations locatives	**556**	**706**

Dette nette

Le terme dette nette n'a pas de définition normalisée selon les Normes IFRS de comptabilité. Il est donc peu probable que cette mesure soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons la dette nette comme la dette échéant à moins d'un an, plus la dette à long terme et 50 % des actions privilégiées en circulation, moins 50 % des titres d'emprunt subordonnés de rang inférieur compris dans la dette à long terme, et moins la trésorerie, les quasi-espèces et les placements à court terme, comme il est présenté dans les états consolidés de la situation financière de BCE.

Tout comme certains investisseurs et analystes, nous considérons la dette nette comme un important indicateur du levier financier de la société.

La dette nette est calculée à partir de plusieurs catégories d'actifs et de passifs figurant dans les états de la situation financière. La mesure financière conforme aux Normes IFRS de comptabilité la plus directement comparable est la dette à long terme. Le tableau suivant présente un rapprochement de la dette à long terme et de la dette nette sur une base consolidée.

(en millions de dollars)

	30 septembre 2026	31 décembre 2025
Dette à long terme	35 308	34 904
Moins : 50 % des titres d'emprunt subordonnés de rang inférieur	(2 914)	(2 149)
Dette échéant à moins d'un an	6 205	6 155
50 % des actions privilégiées	1 608	1 644
Trésorerie	(650)	(314)

Équivalents de trésorerie	(3)	(6)
Dette nette	39 554	40 234

Ratios non conformes aux PCGR

Un ratio non conforme aux PCGR est une mesure financière présentée sous la forme d'un ratio, d'une fraction, d'un pourcentage ou d'une représentation similaire et dont une ou plusieurs composantes sont des mesures financières non conformes aux PCGR.

Le ratio financier non conforme aux PCGR que nous utilisons dans le présent communiqué de presse pour expliquer nos résultats est décrit ci-après.

BPA ajusté — Le BPA ajusté est un ratio non conforme aux PCGR qui n'a pas de définition normalisée en vertu des Normes IFRS de comptabilité. Par conséquent, il est peu probable que cette mesure soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le BPA ajusté comme le bénéfice net ajusté par action ordinaire de BCE. Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de détails sur le bénéfice net ajusté, voir la section *Mesures financières non conformes aux PCGR* ci-dessus.

Nous utilisons le BPA ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure, entre autres, pour évaluer la performance de nos activités avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes (profits nets) lié(e)s à l'évaluation à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des pertes nettes (profits nets) sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises, des pertes nettes (profits nets) sur placements, des coûts (profits) nets liés au remboursement anticipé de titres d'emprunt, de la perte de valeur d'actifs et des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des PNDPC. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Total des mesures sectorielles

Un total des mesures sectorielles est une mesure financière qui correspond à un total partiel ou à un total de deux secteurs à présenter ou plus et qui est présentée dans les notes des états financiers consolidés de base de BCE.

Le total des mesures sectorielles que nous utilisons dans le présent communiqué de presse pour expliquer nos résultats et un rapprochement avec la mesure financière conforme aux Normes IFRS de comptabilité la plus directement comparable sont présentés ci-après.

BAIIA ajusté et BAIIA ajusté de Bell SCT — Le BAIIA ajusté est un total des mesures sectorielles. Nous définissons le BAIIA ajusté comme les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation, comme il est présenté dans les états consolidés du résultat net de BCE.

Nous définissons le BAIIA ajusté de Bell SCT comme le BAIIA ajusté de BCE, moins le BAIIA ajusté de Bell Média.

La mesure financière conforme aux Normes IFRS de comptabilité la plus directement comparable est le bénéfice net.

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net et du BAIIA ajusté de BCE et du BAIIA ajusté de Bell SCT.

(en millions de dollars)

	T3 2026	T3 2025
Bénéfice net	701	4 555
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	46	82
Amortissement des immobilisations corporelles	961	969
Amortissement des immobilisations incorporelles	385	340
Charges financières		
Charge d'intérêts	465	457
Rendements nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	(37)	(26)
Perte de valeur d'actifs	2	970
Profits nets sur placements	(2)	(5 175)
Autres charges	11	95
Impôt sur le résultat	254	495
BAIIA ajusté de BCE	**2 786**	**2 762**
Moins : BAIIA ajusté de Bell Média	(256)	(237)
BAIIA ajusté de Bell SCT	**2 530**	**2 525**

Mesures financières supplémentaires

Une mesure financière supplémentaire est une mesure financière qui n'est pas présentée dans les états financiers consolidés de BCE et qui est, ou est destinée à être, présentée périodiquement pour représenter la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie passés ou futurs prévus.

Une explication de ces mesures est fournie lorsqu'il en est fait mention pour la première fois dans le présent communiqué de presse si le libellé des mesures financières supplémentaires n'est pas suffisamment descriptif.

Mesures de gestion du capital

Une mesure de gestion du capital est une mesure financière qui permet au lecteur d'évaluer nos objectifs, nos politiques et nos processus de gestion du capital. Elle est présentée dans les notes afférentes aux états financiers consolidés de BCE.

Le référentiel d'information financière utilisé pour préparer les états financiers exige la présentation d'informations qui aident les lecteurs à évaluer les objectifs, les politiques et les processus de gestion du capital de la société, comme le prévoit IAS 1, Présentation des états financiers des Normes IFRS de comptabilité. BCE utilise ses propres méthodes de gestion du capital et des liquidités, et les Normes IFRS de comptabilité ne prescrivent aucune méthode de calcul particulière.

Ratio de levier financier net

Le ratio de levier financier net correspond à la dette nette divisée par le BAIIA ajusté. La dette nette utilisée dans le calcul de ce ratio est une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de détails sur la dette nette, se reporter à la section Mesures financières non conformes aux PCGR ci-dessus. Aux fins du calcul de notre ratio de levier financier net, le BAIIA ajusté correspond au BAIIA ajusté des 12 derniers mois.

Nous utilisons le ratio de levier financier net et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure pour évaluer le levier financier.

INDICATEURS DE PERFORMANCE CLÉS

Nous utilisons le RMU combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles, l'intensité du capital, la marge du BAIIA ajusté, le taux de désabonnement et les unités d'abonnement (ou clients ou SAR) afin d'évaluer les progrès accomplis à l'égard de nos impératifs stratégiques. Ces indicateurs de performance clés ne sont pas des mesures comptables et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

À propos de BCE

BCE est la plus grande entreprise de communications au pays[19] et un chef de file des réseaux évolués de fibre optique et sans fil, de services aux entreprises et de médias numériques. En offrant des technologies de nouvelle génération qui tirent parti de solutions infonuagiques et propulsées par l'IA, nous permettons à nos clients de rester connectés, informés et divertis, tout en aidant les entreprises à demeurer compétitives à l'échelle mondiale. Pour en savoir plus, visitez Bell.ca ou BCE.ca.

[19] D'après le total des revenus et le nombre total de connexions clients combinées.

Questions des médias
Ellen Murphy
media@bell.ca

Questions des investisseurs
Krishna Somers
Krishna.somers@bell.ca

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations faites dans le présent communiqué de presse constituent des déclarations prospectives. Ces déclarations comprennent, sans s'y limiter, des déclarations portant sur la transaction proposée avec La Caisse, y compris les avantages et les occasions qui devraient découler de cette transaction; l'expansion proposée du Réseau d'IA tissé de Bell en Saskatchewan, y compris les avantages attendus et les répercussions qui devraient en découler; l'objectif de ratio de levier financier net de BCE prévu d'ici la fin de 2027; le protocole d'entente conclue entre Bell et Cisco, y compris les avantages attendus de cette collaboration; l'orientation pour 2026 de BCE (ce qui comprend les produits des activités ordinaires, le BAIIA ajusté, l'intensité du capital, le BPA ajusté, les flux de trésorerie disponibles et le dividende annualisé sur actions ordinaires) et nos attentes concernant nos activités et le contexte d'exploitation en 2026 qui sous-tendent cette orientation; les perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques de BCE, ainsi que d'autres déclarations qui ne sont pas des faits historiques. Habituellement, les termes comme *hypothèse*, *but*, *orientation*, *objectif*, *perspective*, *projet*, *stratégie*, *cible*, *engagement* et d'autres expressions semblables, ainsi que les temps et les modes, comme le futur et le conditionnel (de verbes comme *devoir* et *pouvoir*) et l'emploi de certains verbes, tels que *viser*, *s'attendre à*, *croire*, *prévoir*, *avoir l'intention de*, *planifier*, *chercher à*, *aspirer à* et *s'engager à* permettent de repérer les déclarations prospectives. Toutes ces déclarations prospectives sont faites conformément aux « dispositions refuges » prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine *U.S. Private Securities Litigation Reform Act de 1995*.

Les déclarations prospectives, du fait même de leur nature, font l'objet de risques et d'incertitudes intrinsèques et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que précises, donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives et que nos perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques ne soient pas atteints. Ces déclarations ne représentent pas une garantie de la performance ni des événements futurs, et nous mettons en garde les lecteurs et les lectrices contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent communiqué de presse décrivent nos attentes au 5 novembre 2026 et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois applicables en matière de valeurs mobilières l'exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué de presse, même à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou de l'occurrence d'événements futurs, ni pour toute autre raison. Nous envisageons régulièrement des opérations potentielles, comme des acquisitions, des cessions, des fusions, des regroupements d'entreprises, des investissements, des monétisations, des coentreprises ou d'autres

transactions, qui pourraient être importantes. Sauf indication contraire de notre part, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet potentiel de telles opérations ni d'éléments exceptionnels qui pourraient être annoncés ou survenir après le 5 novembre 2026. De plus, sauf indication contraire de notre part, notre orientation et nos perspectives, notamment en ce qui concerne les dépenses d'investissement, l'intensité du capital et les flux de trésorerie disponibles, ne tiennent pas compte de l'incidence des projets de centres de données d'IA, autres que ceux qui sont en cours de développement ou de construction et qui font l'objet d'engagements contraignants de la part de locataires. L'incidence financière de ces transactions et de ces éléments exceptionnels peut s'avérer complexe et dépend de faits particuliers à chacun d'eux. Nous ne pouvons donc décrire de manière significative l'incidence prévue ni la présenter de la même façon que les risques connus touchant nos activités. Les déclarations prospectives sont présentées dans le présent communiqué de presse dans le but d'aider les investisseurs et les autres parties à comprendre certains éléments clés de nos résultats financiers prévus, ainsi que nos objectifs, nos priorités stratégiques, nos perspectives commerciales, et dans le but de mieux comprendre le contexte dans lequel nous prévoyons exercer nos activités. Les lecteurs et les lectrices sont mis en garde contre le fait que cette information pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

Hypothèses importantes
Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué de presse reposent sur un certain nombre d'hypothèses relatives à l'économie, au marché, à l'exploitation et à la finance formulées par BCE, notamment les suivantes :

Hypothèses relatives à l'économie canadienne
Les perspectives économiques dépendent encore fortement de l'évolution des relations commerciales entre le Canada et les États-Unis et de la durée et de la gravité de la guerre au Moyen-Orient, ainsi que de la façon dont l'économie canadienne réagit à ces événements. Nous nous sommes appuyés sur les hypothèses suivantes :

- Une croissance économique modeste, étant donné la plus récente estimation de la Banque du Canada qui établit la croissance du produit intérieur brut (PIB) canadien à 1,0 % pour 2026, ce qui représente une hausse par rapport à l'estimation précédente de 0,7 %;
- La poursuite de la croissance modeste de la population;
- Une croissance modérée des dépenses de consommation, soutenue par l'augmentation des revenus des ménages, mais ralentie par la hausse des prix de l'énergie et l'incertitude entourant les échanges commerciaux;
- Une amélioration des investissements des entreprises, découlant de ceux dans la machinerie et l'équipement, y compris en IA, ainsi que des incitatifs gouvernementaux, facteurs en partie contrebalancés par l'incertitude entourant les échanges commerciaux;
- Une forte inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation (IPC), attribuable à la hausse des prix de l'énergie et aux pressions accrues sur les coûts, liées aux importations;
- Une faiblesse continue du marché de l'emploi;
- L'incertitude qui devrait persister concernant les taux d'intérêt, du fait de l'inflation élevée et du resserrement des conditions financières;
- Un dollar canadien qui devrait se maintenir près de son niveau actuel. Toute nouvelle fluctuation pourrait être tributaire de l'incidence de la vigueur du dollar américain, des taux d'intérêt et des variations des prix des produits de base.

Hypothèses relatives à l'économie américaine

- Un ralentissement des dépenses de consommation, contrebalancé par les investissements des entreprises;
- Une incertitude persistante quant aux politiques commerciales;
- La stabilité de l'inflation mesurée par l'IPC;
- Une croissance modérée ou régulière du PIB;
- Un taux de chômage stable.

Hypothèses relatives au marché canadien

- Une atténuation du niveau de concurrence des services sans fil dans le marché résidentiel, mais un maintien du niveau de concurrence des services sur fil dans le marché résidentiel;
- Une hausse, à un rythme toutefois moins rapide, du taux de pénétration du secteur du sans-fil;
- Un effritement du marché des services de connectivité pour les services voix et données, dans la foulée de la migration de la clientèle d'affaires vers des solutions de télécommunications à plus faible prix ou des services par contournement offerts par des concurrents;
- Un marché de la publicité qui se réoriente vers les plateformes numériques. En conséquence, la majorité des plateformes canadiennes traditionnelles de télévision et de radio s'attendent à des auditoires stables ou en baisse.
- Une intensification de la concurrence découlant du lancement constant de plateformes de diffusion en continu de vidéo sur demande par abonnement et de l'expansion des agrégateurs de services par contournement qui devrait entraîner une nouvelle diminution de la clientèle d'abonnés des entreprises de distribution de radiodiffusion (EDR).

Hypothèses relatives au marché américain

- L'intensité accrue de la concurrence sur les prix des services sur fil dans le marché résidentiel, le marché d'affaires et le marché de gros;
- L'augmentation de la demande pour les services de connectivité liés à la colocation et aux centres de données;
- Un effritement du marché des services voix traditionnels, car les clients et les clientes se tournent de plus en plus vers les services sans fil et les services voix sur protocole Internet.

Hypothèses applicables à notre secteur Bell SCT Canada

- La stabilisation de notre part du marché des ajouts nets d'abonnés des services sans fil, étant donné que nous devons composer avec un accroissement de l'intensité de la concurrence et des activités promotionnelles dans toutes les régions et tous les segments de marché;
- La poursuite de l'expansion et du déploiement du réseau sans fil de cinquième génération (5G) et du réseau sans fil 5G+, tout en offrant une couverture et une qualité concurrentielles;
- La poursuite de la diversification de notre stratégie de distribution, en mettant l'accent sur l'accroissement des transactions directes avec le consommateur et en ligne;
- La légère baisse du revenu moyen par utilisateur (RMU) combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles attribuable aux pressions concurrentielles sur les prix;
- La poursuite de l'adoption par la clientèle d'affaires de solutions évoluées 5G, 5G+ et Internet des objets (IdO);

- La poursuite de l'expansion des services de technologies issus des récentes acquisitions réalisées sur le marché des services aux entreprises, en tirant parti de nos canaux de vente et de l'expertise technique des entreprises acquises;
- La croissance continue du nombre d'abonnés des services Internet résidentiels par fibre;
- L'accentuation de la substitution technologique par le sans-fil et les services Internet;
- L'accent soutenu mis sur l'offre de forfaits de services résidentiels et familiaux en ce qui a trait aux services mobiles, d'accès Internet et de contenu;
- La migration continue des grandes entreprises clientes vers les systèmes sur protocole Internet (IP);
- Les pressions continues de la concurrence visant à modifier les prix dans nos marchés d'affaires et de gros;
- La mise à l'épreuve des catégories de produits qui génèrent habituellement des marges élevées par l'offre, en croissance au Canada, de services sur demande des grands fournisseurs mondiaux de solutions d'affaires pour la transmission de la voix et de données au moyen de services en nuage et par contournement, qui, dans bien des cas, sont également des services vendus par Bell Marchés Affaires afin d'assurer la continuité des relations avec les clients et la création d'occasions de croissance des produits des activités ordinaires connexes;
- L'adoption plus généralisée par les abonnés des services par contournement entraînant la réduction des forfaits télé et la diminution de la clientèle d'abonnés des EDR;
- La réalisation d'économies de coûts du fait de l'efficacité opérationnelle découlant de notre zone de couverture du réseau de fibre au moyen de connexions directes, des changements liés aux comportements des consommateurs, de l'innovation au chapitre des produits, de l'adoption du numérique et de l'IA, de l'amélioration des produits et des services, de l'augmentation des fonctions libre-service, de nouveaux investissements dans les centres d'appels et le numérique, d'autres améliorations au chapitre de l'expérience en matière de service à la clientèle, de la réduction du nombre de postes de cadre, notamment à la suite de départs naturels et de départs à la retraite, et de la réduction des taux contractuels des fournisseurs.

Hypothèses applicables à notre secteur Bell SCT États-Unis

- La poursuite de l'accroissement de la clientèle des services Internet de détail grâce au déploiement continu du réseau de fibre au moyen de connexions directes à des foyers et à des entreprises supplémentaires dans notre zone de couverture actuelle et dans de nouveaux marchés;
- La hausse du RMU des services Internet de détail grâce à la migration continue de la clientèle vers des forfaits à vitesses plus rapides et à l'augmentation des tarifs;
- Les pressions continues de la concurrence visant à modifier les prix dans nos marchés d'affaires et de gros;
- La réalisation d'économies de coûts du fait des gains d'efficacité opérationnelle découlant de notre zone de couverture du réseau de fibre au moyen de connexions directes, de l'adoption du numérique et de l'IA, de l'augmentation des fonctions libre-service et d'autres améliorations au chapitre de l'expérience en matière de service à la clientèle.

Hypothèses applicables à notre secteur Bell Média

- Des produits liés au contenu numérique totaux qui devraient refléter l'expansion des téléviseurs connectés, de la publicité directement aux consommateurs et de l'augmentation du nombre d'abonnés, ainsi que la croissance des services numériques dans nos activités d'affichage extérieur, contribuant à la mise en œuvre de notre stratégie des médias numériques d'abord;

- La mise à profit de données internes pour améliorer le ciblage, la prestation de services publicitaires, y compris une expérience de visionnement personnalisée, et l'attribution;
- La gestion stratégique de la croissance des coûts d'acquisition et de production du contenu pour obtenir une programmation différenciée de grande qualité sur tous les écrans et toutes les plateformes;
- Le soutien continu à l'adoption des produits de Crave, de RDS et de TSN grâce à une distribution rehaussée, à des partenariats, à une offre de contenu élargie et à l'amélioration de l'expérience client;
- L'expansion de la distribution de contenu à l'échelle mondiale grâce à la participation majoritaire dans Sphere Abacus;
- Un soutien continu du contenu original en français privilégiant les plateformes numériques comme Crave, Noovo.ca et iHeartRadio Canada, pour mieux servir notre clientèle francophone en lui offrant une expérience numérique personnalisée;
- L'absence d'incidence défavorable significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications ou de l'application de la réglementation sur nos activités dans notre secteur des médias.

Hypothèses financières relatives à BCE

- Un coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi estimatif d'environ 195 millions $;
- Un rendement net au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi estimatif d'environ 145 millions $;
- Une dotation aux amortissements d'environ 5 450 millions $ à 5 500 millions $;
- Des charges d'intérêts d'environ 1 850 millions $ à 1 900 millions $;
- Des intérêts payés d'environ 1 925 millions $ à 1 975 millions $;
- Un taux d'imposition moyen effectif d'environ 26 %;
- Des participations ne donnant pas le contrôle d'environ 70 millions $;
- Des cotisations aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi d'environ 35 millions $;
- Des paiements en vertu de régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi d'environ 60 millions $;
- Des impôts payés (déduction faite des remboursements), à l'exception de ceux payés sur les cessions importantes, d'environ 650 millions $ à 750 millions $;
- Un nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de BCE d'environ 933 millions;
- Un dividende annualisé sur actions ordinaires de 1,75 $ par action.

Hypothèses sous-tendant le maintien prévu de la suspension des cotisations à la plupart de nos régimes de retraite en 2026

- Au moment opportun, la situation de capitalisation de nos régimes de retraite à prestations déterminées (PD) correspondra à des excédents évalués sur une base de continuité et les ratios de solvabilité demeureront supérieurs aux exigences minimales prévues par la loi pour une suspension des cotisations pour les composantes prestations déterminées et cotisations déterminées, selon ce qui s'applique;
- Aucune détérioration importante de la situation financière de nos régimes de retraite à prestations déterminées en raison d'une diminution du rendement des placements ou des taux d'intérêt;
- Aucune perte importante liée à l'expérience découlant d'autres événements, comme un litige ou un changement dans les lois, les réglementations ou les normes actuarielles.

Les hypothèses qui précèdent, bien qu'elles soient considérées comme raisonnables par BCE au 5 novembre 2026, pourraient se révéler inexactes. Par conséquent, nos résultats réels pourraient différer de façon importante de nos attentes exprimées dans le présent communiqué de presse.

Risques importants

Les principaux facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que nos hypothèses et nos estimations soient inexactes et que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans nos déclarations prospectives, y compris notre orientation pour 2026, sont énumérés ci-après. La réalisation de nos déclarations prospectives, y compris notre capacité à atteindre nos objectifs de l'orientation pour 2026, dépend essentiellement de la performance de notre entreprise qui, à son tour, est assujettie à de nombreux risques. Par conséquent, les lecteurs et les lectrices sont priés de noter que les risques qui suivent pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nos déclarations prospectives. Ces risques comprennent, sans s'y limiter : l'effet négatif de la conjoncture économique défavorable, y compris la poursuite ou l'escalade des guerres commerciales, les récessions, les tarifs douaniers américains et l'imprévisibilité des éventuels accords commerciaux, l'inflation, la valeur du dollar canadien, la réduction des seuils d'immigration, les coûts liés à l'habitation élevés par rapport aux revenus et la volatilité des marchés des capitaux et des marchés financiers, et l'incidence négative connexe sur les dépenses de nos clients et de nos clientes et par le fait même sur la demande de nos produits et services, sur la situation financière de notre clientèle, et sur le coût et le montant du financement disponible sur les marchés financiers; l'effet négatif du contexte défavorable lié aux événements géopolitiques, y compris la volatilité des marchés des capitaux et des marchés financiers, une instabilité géopolitique étendue et des conflits armés, une hausse des prix de l'énergie, des pressions inflationnistes limitant les dépenses des consommateurs et des entreprises et augmentant nos coûts d'exploitation, des perturbations de nos chaînes d'approvisionnement et un risque accru lié aux menaces à la sécurité de l'information; l'intensité de l'activité de nos concurrents au Canada et aux États-Unis et l'incapacité à réagir efficacement à la dynamique concurrentielle en pleine évolution; le rythme des progrès technologiques et la présence d'autres fournisseurs de services qui contribuent aux perturbations et à la désintermédiation dans chacun de nos secteurs d'activité; l'évolution des habitudes de la clientèle et l'expansion des services en nuage et par contournement et autres solutions; les pressions sur le marché de la publicité découlant de la conjoncture économique, de la fragmentation et des services numériques non traditionnels ou mondiaux; l'augmentation des coûts du contenu et les obstacles à notre capacité à acquérir ou à concevoir du contenu de premier plan; le taux de pénétration élevé d'Internet et des téléphones intelligents au Canada; les initiatives, les procédures et les décisions réglementaires ainsi que les consultations gouvernementales et les positions gouvernementales qui nous nuisent et qui influent sur nos activités au Canada, notamment en ce qui a trait à l'accès obligatoire aux réseaux, aux enchères de spectre, à l'imposition de codes de conduite à l'égard des consommateurs, à l'approbation d'acquisitions, à l'octroi de licences de radiodiffusion et de spectre, aux exigences relatives à la propriété étrangère, aux obligations liées à la protection des renseignements personnels et à la cybersécurité, à la réglementation en matière de diffusion en continu et de services numériques et au contrôle du piratage des droits d'auteur, ainsi que les cadres réglementaires régissant l'IA; l'incapacité à mettre en œuvre des cadres de conformité améliorés et à respecter les obligations légales et réglementaires, dont l'incapacité de surveiller les exigences légales et réglementaires américaines auxquelles Ziply Fiber est soumise et de s'y conformer, ce qui pourrait réduire le montant des subventions ou des produits qu'elle reçoit, augmenter le fardeau de la conformité ou restreindre sa capacité à rivaliser avec la concurrence; un règlement défavorable des litiges; l'incapacité à protéger nos actifs et nos

données contre des événements comme des atteintes à la sécurité de l'information, l'accès ou l'entrée non autorisés, des incendies, des catastrophes naturelles, des événements météorologiques extrêmes liés aux changements climatiques, les pannes de courant, les pertes de refroidissement des bâtiments, les actes de guerre ou de terrorisme, les conflits géopolitiques, le sabotage, le vandalisme, des actions de voisins, et d'autres événements du même ordre; l'incapacité de mettre en œuvre des cadres de gouvernance efficaces en matière de sécurité, de données et d'IA responsable; l'incapacité à créer une expérience client positive; l'incapacité à faire évoluer et à transformer nos réseaux, nos systèmes et nos activités au moyen de technologies de prochaine génération tout en réduisant notre structure de coûts, y compris l'incapacité de répondre aux attentes de la clientèle en ce qui a trait aux produits et à l'expérience en matière de service à la clientèle; l'utilisation des technologies d'IA dans nos solutions d'affaires et nos activités, mais aussi celle de notre clientèle, de nos partenaires commerciaux et de nos fournisseurs tiers; le risque que nous puissions devoir engager des dépenses d'investissement importantes afin de fournir une capacité supplémentaire et de réduire la congestion sur nos réseaux; les interruptions de service ou les pannes en raison de pannes et de ralentissements de réseau; la complexité de nos activités et de nos systèmes de technologies de l'information (TI) et l'incapacité à mettre en œuvre, à maintenir ou à gérer des processus et des systèmes de TI très performants; les événements liés à la fonctionnalité de nos réseaux, de nos systèmes de TI, de notre équipement et de nos autres installations, ainsi que notre capacité à les protéger, à les tester, à les maintenir, à les remplacer et à les mettre à niveau; l'incapacité d'autres entreprises de télécommunications sur lesquelles repose la prestation de nos services, à effectuer les tests, la maintenance, les remplacements ou les mises à niveau prévus et appropriés de leurs réseaux, de leur matériel et d'autres installations, ce qui pourrait entraîner une interruption de nos activités, notamment par suite de défaillances du réseau ou d'autres infrastructures; les risques liés au matériel en orbite et les autres risques opérationnels auxquels sont exposés les satellites utilisés pour fournir notre service de télé par satellite; l'incapacité à étendre avec succès le réseau de fibre de Ziply Fiber; l'incapacité des initiatives ou des programmes actuels et futurs de Ziply Fiber de générer le niveau de rendement que nous prévoyons ou de se réaliser selon l'échéancier prévu; le fait que rien ne garantisse que les avantages qui devraient découler de la création de Network FiberCo LLC se concrétiseront; l'incapacité d'intégrer avec succès Ziply Fiber en tant que filiale de BCE et de générer les avantages attendus de l'acquisition de Ziply Fiber; l'incapacité à accéder à des sources de capital adéquates et à générer des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation suffisants pour répondre à nos besoins de liquidités, financer les dépenses d'investissement et soutenir la croissance planifiée; l'impossibilité de garantir que notre politique de distribution de dividendes sera maintenue ou atteinte, que le dividende sur actions ordinaires sera maintenu ou que des dividendes sur toute action en circulation de BCE seront déclarés par le conseil d'administration de BCE (le conseil); l'incapacité à réduire les coûts et à évaluer adéquatement les priorités en matière d'investissement, ainsi que toute augmentation imprévue de coûts; l'incapacité à gérer les différents risques de crédit, de liquidité et de marché; l'incapacité de prévoir avec exactitude les fluctuations du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain et notre incapacité à mettre en œuvre avec succès les stratégies de couverture; l'incapacité à faire évoluer nos pratiques afin d'effectuer un suivi et un contrôle efficaces des activités frauduleuses; des impôts nouvellement exigés ou plus élevés découlant de l'adoption au Canada, aux États-Unis ou dans tout autre territoire pertinent de nouvelles lois ou conventions fiscales ou de nouveaux règlements fiscaux, et les règles qui s'y rattachent, ou de modifications qui y sont apportées ou qui sont apportées à leur interprétation ou à leur application par les autorités fiscales, et l'incapacité à prévoir l'issue des audits gouvernementaux; l'incidence d'un certain nombre de facteurs sur nos états financiers et nos estimations; la volatilité des obligations au titre des prestations de retraite et la hausse des cotisations aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi; la conclusion prévue de toute

transaction avec Northwestel et le moment auquel une transaction devrait avoir lieu, qui entraînent des risques et incertitudes, y compris, sans s'y limiter, la capacité des parties à convenir d'une solution de rechange pour ce qui est de la structure de la transaction, qui pourraient avoir une incidence sur la conclusion, les modalités ou le moment auquel une transaction devrait avoir lieu et, par conséquent, le fait que rien ne garantisse qu'une transaction aura lieu ou qu'elle aura lieu selon les modalités et au moment actuellement envisagés ou que les avantages qui devraient découler d'une transaction se concrétiseront; l'incapacité à attirer, à perfectionner et à conserver une équipe talentueuse capable de faire avancer notre stratégie d'affaires et notre transformation opérationnelle; l'incidence négative des réductions de personnel sur le moral et l'engagement des membres du personnel, des réductions de coûts ou des restructurations et de la diminution du niveau de priorité attribué aux initiatives de transformation découlant des réductions de personnel, des réductions de coûts ou des restructurations; l'incapacité à gérer adéquatement les préoccupations de santé et de sécurité; les interruptions de travail et les pénuries de main-d'œuvre; les risques de réputation et l'incapacité à intégrer de manière significative la durabilité à notre stratégie d'affaires, à nos activités et à notre gouvernance; l'incidence négative de divers facteurs internes et externes sur notre capacité à atteindre nos cibles en matière de durabilité, y compris, sans s'y limiter, celles liées à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à l'engagement des fournisseurs; l'incapacité à prendre les mesures appropriées pour nous adapter aux répercussions environnementales actuelles et émergentes, y compris les changements climatiques; l'incapacité à développer et à mettre en œuvre des pratiques de gouvernance d'entreprise adéquates; l'incapacité à gérer adéquatement les enjeux sociaux; les risques pour la santé, y compris les préoccupations en matière de pandémies, d'épidémies et d'autres risques pour la santé, comme les émissions de radiofréquences par des appareils et des équipements de communication sans fil; notre dépendance aux tiers fournisseurs, aux sous-traitants et aux consultants qui nous fournissent de façon ininterrompue les produits et services dont nous avons besoin et qui nous aident à respecter différentes obligations; la défaillance de nos processus de sélection, de gouvernance et de surveillance des fournisseurs, y compris notre gestion du risque lié aux fournisseurs en ce qui a trait à la sécurité, à la gouvernance des données et de l'IA, à la protection des renseignements personnels et à l'approvisionnement responsable; la qualité de nos produits et de nos services et la mesure dans laquelle ils peuvent comporter des défauts ou ne pas être conformes aux normes et aux règlements gouvernementaux applicables; la conclusion prévue de la cession proposée des services de réseaux de radio mobile terrestre de Bell Mobilité Inc. et le moment auquel elle devrait avoir lieu, qui sont assujettis à des conditions de clôture, à des droits de résiliation et à d'autres risques et incertitudes, y compris, sans s'y limiter, les approbations pertinentes des tiers, qui pourraient avoir une incidence sur la conclusion, ses modalités ou le moment auquel elle devrait avoir lieu et, par conséquent, le fait que rien ne garantisse que la cession proposée aura lieu ou qu'elle aura lieu selon les modalités et au moment actuellement envisagés; la conclusion prévue de la transaction proposée avec La Caisse et le moment auquel elle devrait avoir lieu, qui sont assujettis à des conditions de clôture, à des droits de résiliation et à d'autres risques et incertitudes, qui pourraient avoir une incidence sur la conclusion, ses modalités ou le moment auquel elle devrait avoir lieu et, par conséquent, le fait que rien ne garantisse que la transaction proposée aura lieu ou qu'elle aura lieu selon les modalités et au moment actuellement envisagés ou que les avantages qui devraient découler de la transaction proposée se concrétiseront; les risques liés au développement, à la construction et à l'exploitation de centres de données; le risque de concentration des clients des centres de données et le risque de crédit lié aux contreparties; la demande de capacité des centres de données et la concurrence; et les questions liées à l'IA et aux centres de données d'ordre réglementaire et environnemental et celles touchant les permis.

Nous prévenons les lecteurs et les lectrices que la liste de facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Nous encourageons les investisseurs à lire également le rapport de gestion annuel 2025 de BCE daté du 5 mars 2026 et les rapports de gestion de BCE pour le premier, le deuxième et le troisième trimestre de 2026, respectivement datés du 6 mai 2026, du 5 août 2026 et du 4 novembre 2026, pour obtenir plus de détails au sujet de certains des facteurs de risque et hypothèses mentionnés et d'autres facteurs de risque et hypothèses, déposés par BCE auprès des autorités des provinces canadiennes en valeurs mobilières (disponibles à l'adresse sedarplus.ca) et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (disponibles à l'adresse SEC.gov). Ces documents sont également disponibles à l'adresse BCE.ca.